



Litige salle de sport

Par ruben

Bonjour,

J'ai souscrit un abonnement salle de sport début 2020 avec engagement 1 mois renouvelable par tacite reconduction avec période incompressible de 12 mois.

Je n'y suis jamais allé, j'ai continué de me faire prélevé jusqu'en octobre 2021. J'ai du appelé à ce moment là pour résilier: demande d'envoi de lettre AR, je bloque mes prélèvements cb , mail de leur part.

Je suis au RSA, problèmes de dépression etc...

Nouveau mail octobre 2021 puis sept 2022

Fin janvier, société de recouvrement prend contact pour une centaine d'euros juin-sept 2022, ils ont du me prélever pendant le covid où la salle était fermé surement car le bon client.

Je prend contact avec assistante sociale, demande échelonnement, ils m'envoient un plan de remboursement? Extrait"Ce n'est qu'au retour de ce document que nous pourrons suspendre la procédure et vous conseillons donc de faire le nécessaire par retour du courrier." j'ai pas vu le mail, j'est pas fais, mais

ils m'ont prélevé 3 jour avant la date du 1er paiement., or c'est marqué je cite"il est impératif que votre premier paiement arrive au plus tard à..faute de quoi nous nous verrons contraints de reprendre la procédure à votre encontre, tous frais de justice à votre charge."

Cela me surprends je pensais avoir la liberté encore de payer ou pas. Je viens de regarder sur le plan, à renvoyer c'est en gros une reconnaissance de dette. je reconnais être redevable de..à..

Je viens de voir sur des forums des gens qui ne payent pas,(délai de prescription 2 ans, trop petite somme pour poursuivre en justice, etc.. d'où mon poste.

Qu'en pensez-vous?

Par isernon

bonjour,

le créancier peut poursuivre son débiteur même pour une petite somme, il existe la procédure d'injonction de payer pour les petites sommes.

ou avez-vous lu que vous aviez la liberte de payer ou pas, vous aves signé un contrat avec une salle de sport, c'est ce contrat qui s'applique ?

il existe effectivement la prescription qui peut s'appliquer dans votre cas, qui démarre à compter du premier impayé.

salutations